



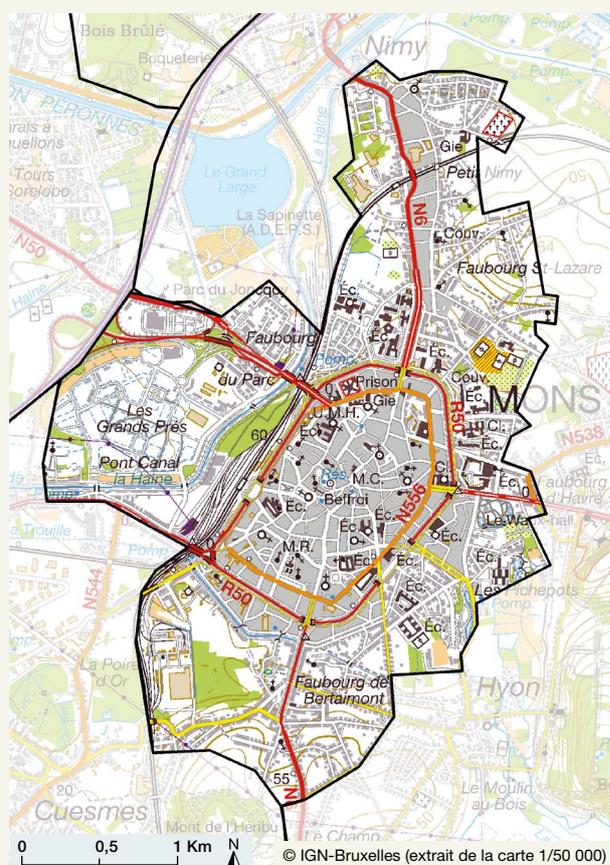
Centre et faubourgs montois



Superficie totale de l'aire (ha)^A	7 456
Superficie agricole (ha)	2 756
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	629
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	2 664
Nombre d'habitants^B	112 423

^A Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

^B Estimation sur base des données INS (2008).



L'aire du Centre et des faubourgs montois couvre les paysages urbains de la ville historique de Mons, étagée sur sa colline, et de ses prolongements extérieurs aux boulevards de ceinture. Le centre-ville présente des rues et des places bordées de façades classiques. Il contraste avec les quartiers environnants, caractérisés par un mélange de maisons bourgeoises et ouvrières datant de la fin du 19^e siècle et du début du siècle suivant, implantées le long des boulevards et des chaussées menant aux anciens faubourgs et, au-delà, à la localité industrielle de Nimy. L'urbanisation plus récente se caractérise par des quartiers résidentiels verdurisés aux villas dispersées.



Située à faible distance en amont de la confluence de la Haine et de la Trouille, l'aire du Centre et des faubourgs montois couvre la ville historique de Mons et ses prolongements urbains extra-muros.

La **BUTTE** de Mons, colline de sables tertiaires sur laquelle s'étage le centre-ville, domine d'une trentaine de mètres les plaines alluviales de la Haine et de la Trouille qui l'entourent. Ces dernières sont bordées par les flancs de trois autres collines sableuses (Saint-Lazare au nord-est, Mont Panisel à l'est et Héribus au sud), sur lesquels sont implantés les anciens faubourgs et la localité de Nimy, en conurbation avec le faubourg Saint-Lazare au nord. La colline de l'Héribus est de plus surmontée par un terril.

La Haine et la Trouille, dont les cours ont été plusieurs fois modifiés, sont canalisées. Leurs berges sont enherbées ou arborées, mais bétonnées lors de la traversée des urbanisations denses.

L'**URBANISATION** du centre-ville montois s'organise selon un plan radioconcentrique* d'origine médiévale, adapté au relief. Le classicisme* des nombreuses façades du 18^e siècle confère une grande homogénéité aux multiples places et enfilades de rues qui gravissent les pentes ou épousent les courbes de niveau. De ce tissu émergent de nombreux clochers et clochetons, éléments d'appel surmontant des édifices religieux ou publics. Parmi eux, le beffroi, implanté en haut de la butte, et l'imposante collégiale Sainte-Waudru, signalant la ville au loin, constituent une composante paysagère forte.

Au bas de la butte, les boulevards de ceinture épousent le tracé des anciennes fortifications, tandis que ceux des entrées de ville rayonnent vers les faubourgs. Ils ont été

aménagés dans le dernier tiers du 19^e siècle et offrent d'importantes perspectives arborées. S'y alignent des maisons de maître, des habitations bourgeoises plus modestes et de grands bâtiments publics néoclassiques ou éclectiques, dont l'homogénéité est, çà et là, interrompue par des édifices hors gabarit édifiés dans la seconde moitié du 20^e siècle. A l'arrière de ces voiries se serrent des quartiers ouvriers, dans lesquels s'alignent en séquences plus ou moins longues d'étroites maisons de briques.

L'urbanisation continue se prolonge dans l'axe des anciennes chaussées, avec un habitat essentiellement bourgeois le long de ces voies principales et ouvrier le long des voiries secondaires, atteignant les faubourgs et la localité de Nimy. Le centre de celle-ci se signale au loin par le clocher de son église et la silhouette imposante de son ancien hôtel de ville de style éclectique. Des quartiers résidentiels verdurisés, mis en place à partir de l'entre-deux-guerres, prolongent de manière de plus en plus lâche l'urbanisation antérieure.

Plusieurs bâtiments industriels, désaffectés ou toujours en activité, sont intégrés dans le tissu urbain de Nimy et implantés dans la partie occidentale de l'aire, à proximité des voies ferrées. La plaine alluviale s'étendant à l'ouest de la butte montoise accueille quant à elle la récente et vaste zone d'activité économique et commerciale des Grands Prés, au bâti fonctionnel dispersé au sein d'étendues enherbées.

Plusieurs voies **FERROVIAIRES** parcourent l'ouest et le nord de l'aire, longeant les plaines alluviales. Elles marquent principalement les quartiers à l'ouest de la butte montoise, où elles se rejoignent et se dédoublent à hauteur de la gare, créant une large césure dans l'urbanisation.

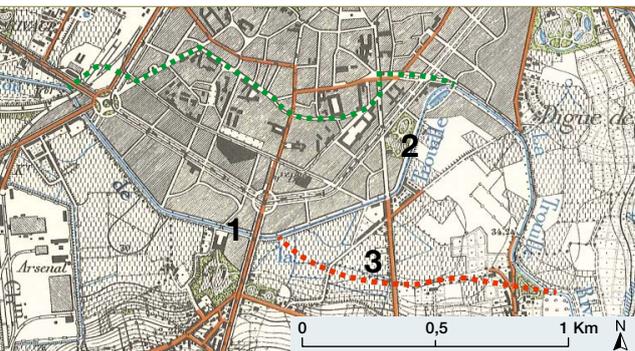


Sur la photo, le centre montois apparaît depuis un dégagement offert sur des terrains encore libres du zoning des Grands Prés qui s'étend dans la plaine alluviale de la Haine, dans l'ouest de l'aire. La silhouette du centre-ville de Mons, étagé sur une butte émergeant des plaines de la Haine et de la Trouille, est dominée par le haut beffroi (1), inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, et la masse imposante de la collégiale Sainte-Waudru (2), reprise dans la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie.



Source : carte postale ancienne, « 65. Mons, Canal du Centre », Ed. L. Willame, Mons, non circulée.

La Haine, au cours maintes fois dérivé, emprunte depuis les années 1960 des tronçons désaffectés des anciens canaux du Centre (à gauche et au centre, à hauteur du Faubourg du Parc dans le premier tiers du 20^e siècle et actuellement) et de Mons à Condé (à droite, avec le beffroi et la collégiale en points de mire).



Source : Institut Cartographique Militaire 1/20 000, Mons 45/7 (1934), coll. SRBG.

La carte ci-contre présente la ville de Mons et le cours de la Trouille dans les années 1930.

Le cours d'eau, qui jadis pénétrait en intra-muros au pied sud de la butte (pointillés verts), est dévié au début des années 1870 ; sa dérivation canalisée est intégrée dans une enfilade de voiries arborées, aménagées à l'extérieur des boulevards de ceinture (1).

En 1962, une seconde dérivation de la Trouille (pointillés rouges) entraîne le comblement d'une partie du canal, remplacé par un terre-plein enherbé (2). Le nouveau cours traverse, dans un fossé bétonné, un quartier urbanisé (3).





Le tissu urbain du centre-ville montois se compose d'un réseau de rues radiales pentues et de liaisons transversales relativement planes. Une forte homogénéité s'en dégage du fait des nombreuses façades classiques des habitations, hôtels de maître et bâtiments religieux. Ces façades sont parfois colorées, mêlant brique et pierre calcaire. Ci-dessus à gauche, la rue de Nimy est une ancienne voie reliant la Grand-Place à la porte de Nimy ; au centre, la façade à pignon baroque d'une maison du début du 18^e siècle et le clocher de l'église Sainte-Elisabeth sont visibles depuis une rue très étroite ; à droite, un ancien hospice, qui bordait jadis la Trouille intra-muros, présente des façades enduites de badigeon rouge et est surmonté d'un clocheton.



La vaste Grand-Place, entièrement minéralisée, offre des vues dégagées sur les façades qui l'encadrent. L'imposant campanile* de l'hôtel de ville et, à l'arrière-plan, le clocher de l'église Sainte-Elisabeth émergent du paysage. La mise en couleur des façades et la sobriété du mobilier urbain contribuent à renforcer la grande homogénéité de l'ensemble urbanistique mêlant différents styles architecturaux.



Au pied de la butte qu'elles entourent, d'étroites avenues arborées aménagées dans les années 1870 matérialisent le tracé des anciennes fortifications de la ville. Ces avenues sont bordées d'un bâti diversifié et de quelques vestiges des anciennes fortifications. A gauche, unique vestige de l'enceinte médiévale, la tour Valenciennoise fait face à de petits entrepôts et de modestes maisons bourgeoises du début du 20^e siècle. Au centre, les casemates, bastion des fortifications hollandaises érigées dans le premier quart du 19^e siècle, présentent une enfilade de hautes voûtes. A droite, l'imposant bâtiment de l'ancien institut commercial des industries du Hainaut, érigé autour de 1900, domine le tissu plus ancien de l'intra-muros.



Source : carte postale ancienne, « 53. Mons, Boulevard Dolez », Ed. Préaux, Ghlin, circulée en août 1914.

Très larges et plantés de grands arbres, les boulevards de ceinture et d'entrée de ville ont été aménagés à l'extérieur des fortifications hollandaises et sur les anciennes chaussées rayonnant vers les anciens faubourgs.

Leurs alignements homogènes de grandes maisons bourgeoises des 19^e et début 20^e siècles (ci-dessus à gauche) sont souvent interrompus par l'insertion d'immeubles hors gabarit de la seconde moitié du 20^e siècle (au centre, l'avenue du Général de Gaulle).

Les perspectives arborées originelles (ci-dessus à droite, le boulevard Dolez avant 1914) ont été profondément dénaturées dans les années 1970 par la transformation des boulevards en rocade autoroutière (ci-contre, le boulevard Saintelette).



A l'ouest de la butte montoise, les voies ferroviaires se doublent à hauteur de la gare, formant une large bande surmontée d'une multitude de câbles et caténaires. Ces voies devraient être enjambées dans un proche avenir par les bâtiments d'une nouvelle gare, assurant une liaison entre le centre-ville et le quartier des Grands Prés.



Au 19^e siècle, l'industrialisation a entraîné le développement de nouveaux quartiers à l'extérieur des boulevards de ceinture, dans les plaines autrefois non bâties. Ci-dessus à gauche, l'alignement de façades identiques et d'une grande sobriété de la cité ouvrière du Foyer, du dernier tiers du 19^e siècle ; au centre, l'alignement homogène d'étroites petites maisons ouvrières en brique du début du 20^e siècle (Faubourg du Parc) ; à droite, une rue mêlant habitat ouvrier et modestes maisons bourgeoises animée par la coloration de plusieurs façades enduites.

Ci-contre, le bâti dense se prolonge en alignements de maisons mitoyennes le long de l'ancienne chaussée Mons – Bruxelles, en direction de Nimy.





Dans le nord de l'aire, la localité industrielle de Nimy s'est profondément urbanisée à partir de la seconde moitié du 19^e siècle (à gauche). Le clocher de l'église (cercle) et l'imposant hôtel de ville de style éclectique (encadré), construit en 1886, constituent d'importants points d'appel paysagers.

L'ancien caractère rural de la localité est perceptible autour de la place Saint-Hubert, enherbée et plantée d'une drève de tilleuls (à droite). Elle est bordée par l'église et un presbytère néoclassique (flèche).

Des quartiers aérés et très végétalisés, développés à partir de l'entre-deux-guerres, s'étendent en périphérie des urbanisations denses plus anciennes. Ci-contre, des habitations des années 1930 (Hyon) ; à droite, un quartier résidentiel de la seconde moitié du 20^e siècle (Faubourg du Parc).



Dans la partie occidentale de l'aire, quelques grands sites industriels sont implantés dans les plaines alluviales. Ci-contre, les bâtiments dégradés d'une ancienne tuberie à l'abandon sont situés au milieu de terrains en friche (Nimy).

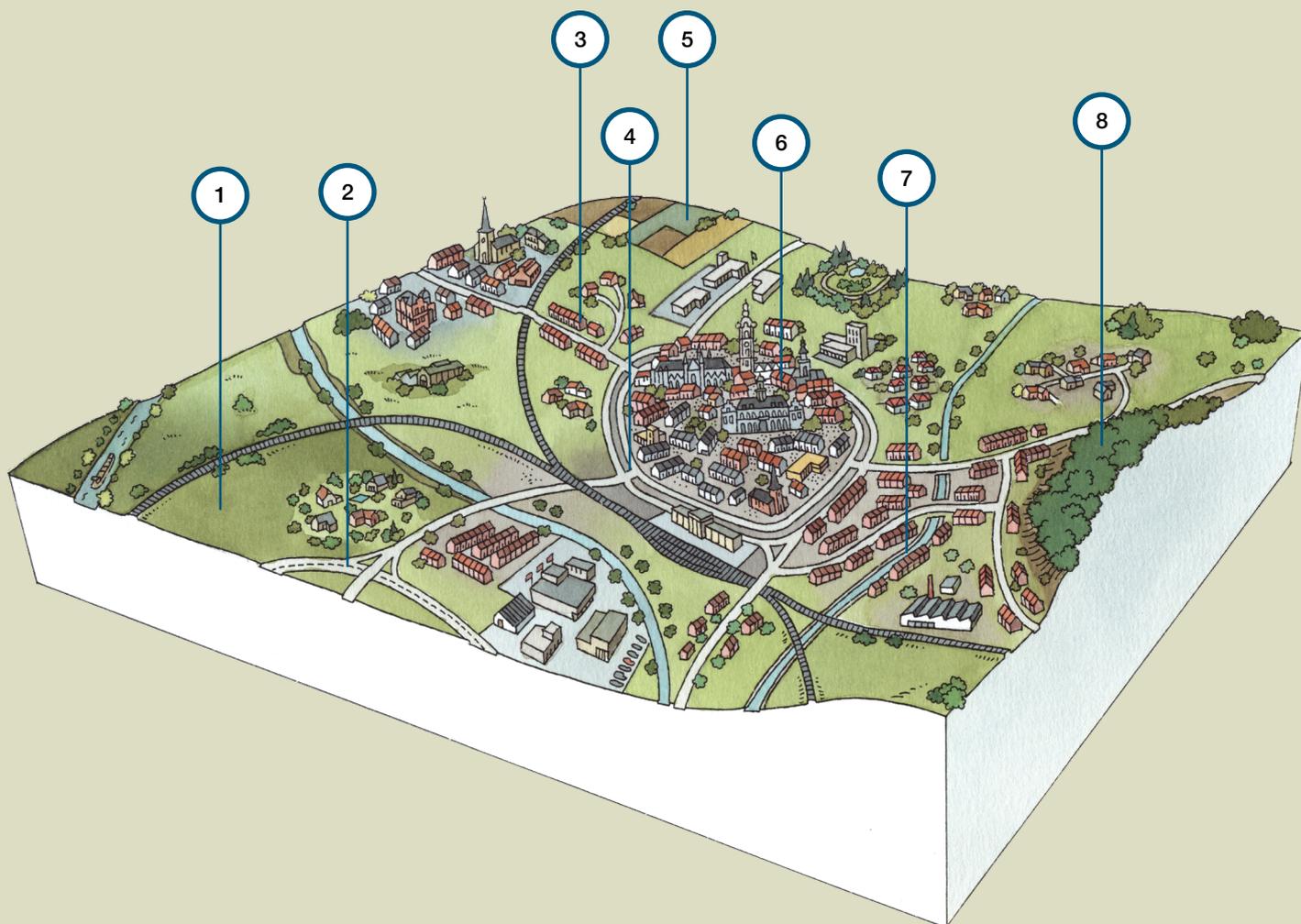
Entamé à la fin du 20^e siècle, l'aménagement du zoning des Grands Prés étend l'urbanisation de la ville de Mons vers l'ouest, dans la plaine alluviale de la Haine.

De grands bâtiments fonctionnels l'occupent, caractérisés par l'horizontalité de leurs lignes et leurs teintes souvent grises, ce qui les rend relativement discrets. Des pelouses et des jeunes plantations bordent les aménagements viaires, tandis que des zones enherbées ponctuées de saules occupent les surfaces non encore loties.



Centre et faubourgs montois

1. Prairies humides caractérisant les paysages de la plaine alluviale de la Haine. La présence de l'eau se manifeste sous la forme de cours d'eau artificiels : la Haine canalisée et le canal Nimy – Blaton – Péronnes.
2. Implantation de zones d'activité économique et commerciale au pied de l'accès autoroutier.
3. Alignement de maisons mitoyennes le long des anciennes chaussées rayonnant depuis le centre-ville de Mons.
4. Double ceinture de boulevards constituant la limite morphologique du centre historique de Mons.
5. Au nord-est, la colline Saint-Lazare élève légèrement le relief.
6. Implantée sur une butte, la ville de Mons présente grâce à ses monuments – le beffroi et la collégiale Sainte-Waudru en tête – une silhouette identifiable de loin.
7. La Houille, cours d'eau canalisé sur la majeure partie de son parcours, serpente dans les faubourgs.
8. La haute colline de l'Héribus borde l'aire au sud. Le positionnement d'un terrier sur ses flancs renforce encore sa perception.



Dessin : Dina Kathelyn.

Enjeux

- Les perspectives arborées des boulevards de ceinture et d'entrée de ville constituent une des caractéristiques de l'aire du Centre et des faubourgs montois. Elles ont toutefois été fortement dénaturées du fait de la transformation des boulevards en voies autoroutières et de la suppression d'une grande partie des alignements d'arbres.
- Les vues sur la butte montoise et ses édifices depuis les plaines alluviales environnantes sont généralement masquées par le bâti des faubourgs. Plusieurs ouvertures visuelles existent encore depuis le quartier des Grands Prés, mais la poursuite de son urbanisation risque de les faire disparaître.
- A l'inverse, les vues depuis le sommet de la butte montoise et des bâtiments qui y sont implantés permettent de découvrir la structure de la ville et de la plaine alluviale qui l'entoure.

Objectifs paysagers

1. Restaurer les alignements de grands arbres le long des boulevards.	GESTION-AMÉNAGEMENT
2. Préserver depuis le quartier des Grands Prés des ouvertures visuelles vers la butte montoise.	PROTECTION-GESTION
3. Préserver et mettre en valeur depuis les hauteurs de la ville (butte et immeubles) les vues vers la ville et la plaine alluviale.	PROTECTION-AMÉNAGEMENT

Pistes d'action

- Etablir et mettre en œuvre un plan de gestion des doubles (et, lorsque la place le permet, multiples) alignements d'arbres des boulevards en assurant leur continuité.
- Définir lors des futurs développements du quartier des Grands Prés des prescriptions urbanistiques permettant de préserver des ouvertures visuelles vers la butte montoise.
- Développer la lecture paysagère depuis les points hauts de la ville (visite guidée thématique, table d'orientation).